

## Thème croisé n°2 : Travail, emploi, chômage.

**Sous-thème** : Quelles politiques pour l'emploi ?

**Pré-requis** : marché, demande, offre, prix, productivité, productivité marginale, salaire d'équilibre, salaire réel.

**Objectifs de savoirs** : Flexibilité du marché du travail. Taux de chômage.

**Indications complémentaires** : « Afin de montrer la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macro-économiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage. »

**Objectifs de savoir-faire** : analyse de texte, analyse de tableau, calculs, complétez un schéma d'implication logique.

**Durée** : deux séquences de deux heures.

**Remarques** : *On peut relier ce thème avec le premier thème d'économie (croissance, fluctuations et crises) notamment le point 2 sur l'instabilité de la croissance. On va réinvestir les concepts et mécanismes des politiques conjoncturelles proposées par les keynésiens et les libéraux.*

**D'où vient le niveau élevé du chômage ? La conjoncture n'est pas seule en cause.....**

⇒ Le dossier documentaire.

### **Document 1 :**

Source : Alternatives Economiques, octobre 2012, n°317.

« Une autre explication possible du chômage est un coût du travail trop élevé. (...) Dans une économie ouverte sur l'extérieur, la production et l'emploi dépendent de la compétitivité. A qualité égale, celle-ci dépend des prix, donc des coûts de production. Parmi ces coûts, une attention particulière est apportée au coût du travail, car il varie beaucoup plus que le coût du capital ou des matières premières ou d'un pays à l'autre. Le coût du travail dépend du montant des salaires et des cotisations sociales ainsi que de la productivité du travail. Pendant longtemps, la France a compensé des salaires élevés par une productivité des plus fortes au monde mais la production stagne en moyenne depuis une dizaine d'années ; ce qui contribue à expliquer des pertes de parts de marché et d'emploi. Pour les économistes, qui considèrent que l'embauche dépend du salaire, le chômage vient surtout de ce que le salaire est supérieur au niveau assurant le plein emploi. Pourquoi certains accusent le salaire minimum. Dans le cas de la France, il a peu augmenté ces dernières années, mais la baisse de la demande de travail peu qualifié peut avoir amené le salaire permettant le plein emploi au dessous du salaire minimum. La concurrence née de la mondialisation pourrait aussi nécessiter une baisse des salaires, qui ne s'est pas produite, ce qui serait cause du chômage ». Arnaud Parienty.

### **Document 2 :**

Pays	Coût de la main d'œuvre dans l'industrie en 2008, par salarié, en temps plein et par heure, en euros.	Taux de chômage en % en 2008
Allemagne	<u>33.57</u>	<u>7.5</u>
Belgique	37.43	7
Suède	34.69	6.1
France	33.46	7.8
Union européenne	22.11	7
Portugal	10.22	7.6
Espagne	20.75	11.4
Roumanie	3.87	4

**Document 3 :** Possibilité d'utiliser le graphique page 70 du numéro d'Alternatives Economiques 317.

Evolution du taux de chômage et bas salaires en France. Alternatives Economiques, n°317, octobre 2012. Insee, Dares.

Années	Taux de chômage	SMIC / salaire moyen
1975	3.5%	84.5%
2000	7.5%	89%
2009	9%	93%

## La TVA peut-elle devenir sociale ?

Laurent Jeanneau

*Alternatives Economiques* n° 299 - février 2011

Face à la désindustrialisation, l'idée de financer la protection sociale par une hausse de la TVA fait son retour.

(...) En augmentant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui pèse sur une consommation de plus en plus souvent importée, on pourrait limiter les cotisations sociales, qui renchérissent le travail et rendent donc peu attractive la production en France. Cette proposition de "TVA sociale" revient dans le débat public depuis que la crise a encore accentué la désindustrialisation de l'Hexagone. (...)

Mais si la TVA reste très contestée, c'est qu'elle est jugée injuste. A la différence de l'impôt sur le revenu, qui est progressif, le taux de TVA payé est le même pour tous, quel que soit le niveau de revenu du consommateur. De plus, les pauvres consomment la quasi-totalité de leurs revenus, alors que les riches ont les moyens d'épargner, ce qui exempte une partie de leurs revenus de TVA. Cette critique n'est cependant qu'en partie fondée: l'épargne a toujours vocation à être consommée un jour. Et à ce moment-là, quand les plus riches achètent un yacht, des diamants ou une Ferrari, leurs dépenses sont, elles aussi, soumises à TVA. En réalité, la TVA ne fait que différer le moment de la perception de l'impôt: contrairement aux cotisations sociales, à l'impôt sur le revenu ou encore à la cotisation sociale généralisée (CSG), elle n'est pas collectée lorsque le revenu est engrangé, mais lorsqu'il est dépensé.

(...)

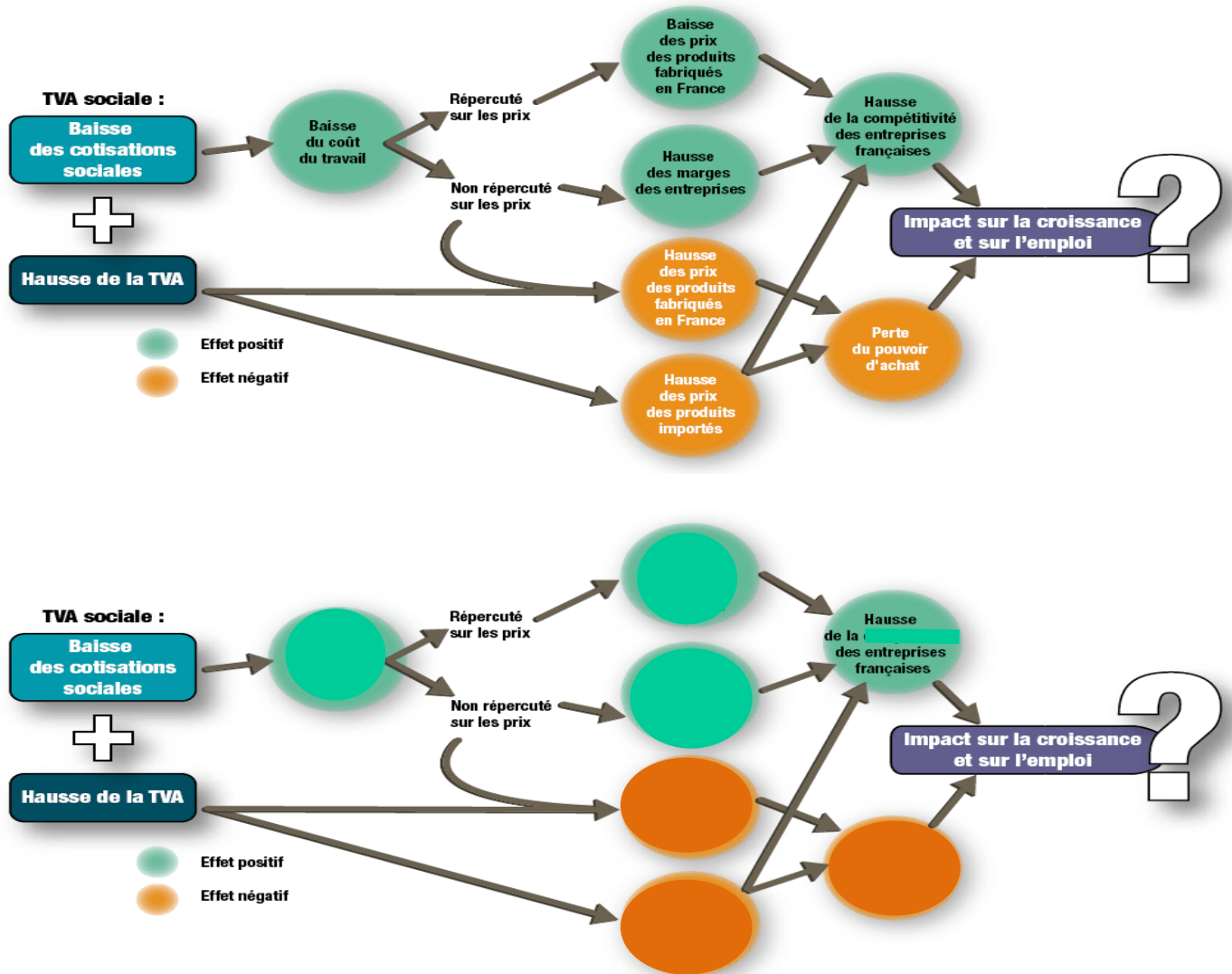
Pourquoi une TVA "sociale" ?

Même si elle est moins injuste qu'il n'y paraît, la TVA n'a pour autant rien de "social" en soi. Ce qui est censé la rendre "sociale", c'est le fait de fournir de nouveaux financements pour la protection sociale tout en réduisant le coût du travail. Concrètement, il s'agit d'augmenter le taux de TVA en contrepartie d'une baisse des cotisations sociales. En théorie, il ne s'agit donc pas d'une hausse des prélèvements obligatoires mais d'une substitution.

Plusieurs arguments plaident en ce sens. Historiquement, le financement de la protection sociale reposait essentiellement sur des cotisations prélevées sur les salaires parce que les prestations correspondantes étaient étroitement liées au statut d'emploi des personnes. Mais avec le temps, les prestations se sont élargies et le champ des bénéficiaires dépasse aujourd'hui largement les seuls salariés. Face à ce poids croissant de la protection sociale, ainsi qu'à la concurrence accrue des pays à bas salaires, les gouvernements ont déjà cherché à élargir l'assiette du financement de la protection sociale. La création de la CSG en 1991 allait dans ce sens: elle frappe tous les revenus et pas seulement ceux du travail. Avec la TVA sociale, il s'agirait, cette fois, de mettre à contribution les consommateurs, qu'ils occupent ou non un emploi salarié. A la différence du travail, la consommation n'est en effet pas délocalisable.

Augmenter la TVA tout en diminuant les cotisations sociales doit théoriquement permettre aux entreprises hexagonales de continuer à vendre leurs produits en France au même prix, étant donné que le coût du travail baisse. Et pour cette raison, de les écouler aussi plus facilement à l'étranger. En revanche, cela renchérit le prix des produits importés qui subissent la hausse de la TVA mais ne bénéficient pas de la baisse des cotisations. Ce faisant, la TVA sociale donne donc un avantage compétitif aux entreprises présentes sur le territoire français. C'est un coup de pouce comparable à une dévaluation.

Les effets incertains d'une TVA sociale



C'est notamment pour cette raison que Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP, proposait à l'automne dernier de la rebaptiser "*TVA anti-délocalisation*". C'est le choix qu'avait fait l'Allemagne en 2007 avec une hausse de 3 points du taux de TVA. Les pays scandinaves ont, eux aussi, recours de façon privilégiée à la TVA pour financer leurs généreux systèmes sociaux avec des taux de 25%, contre 19,6% en France.

Serait-elle efficace ?

Compte tenu des écarts de prix du travail entre la France et des pays à très bas coûts tels que la Chine, la TVA sociale ne suffirait vraisemblablement pas à dissuader les entreprises de délocaliser. C'est essentiellement vis-à-vis de nos partenaires européens que cette stratégie peut avoir un impact réel: cette démarche, qui s'apparente à une dévaluation, est donc peu coopérative à leur égard. Mais surtout, rien ne garantit que les entreprises françaises vont répercuter la baisse des charges sur leurs prix hors taxes. Elles peuvent au contraire en profiter pour reconstituer leurs marges, surtout dans les secteurs où la concurrence est faible.

A la hausse prévisible du prix des produits importés, s'ajouterait donc celle des produits et des services domestiques, ce qui affecterait le pouvoir d'achat des ménages. Et fragiliserait la consommation, qui reste le principal moteur de l'économie française. A moyen terme, cette perte de pouvoir d'achat peut être compensée par les mécanismes d'indexation du Smic et des revenus sociaux sur l'inflation ou encore par des négociations salariales. Mais si les salariés obtiennent gain de cause sur ce point, cela annulerait l'effet initial de la baisse du coût du travail. Au final, les effets économiques d'une TVA sociale sont donc assez aléatoires et probablement limités.

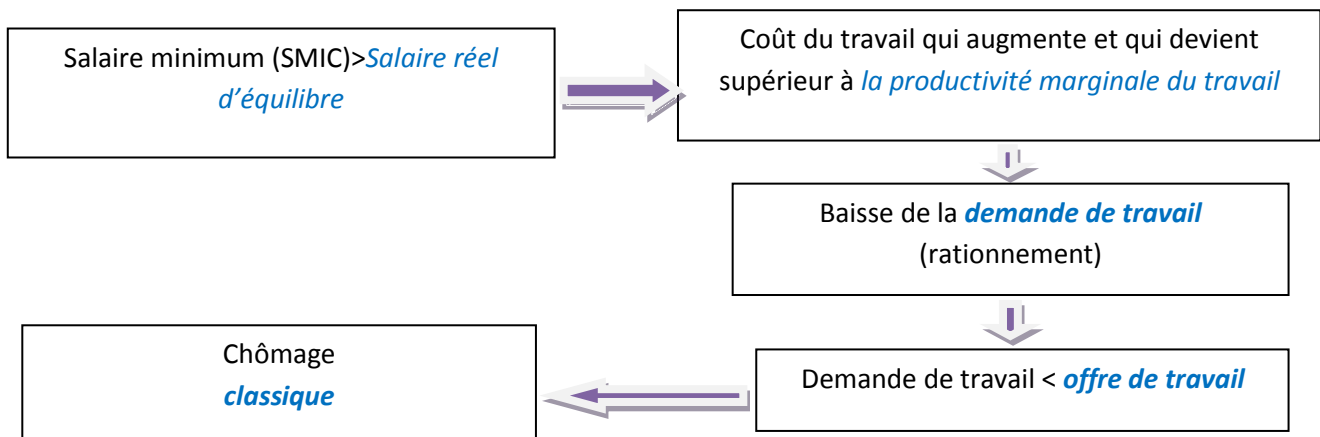
Laurent Jeanneau

*Alternatives Economiques* n° 299 - février 2011

### Questions :

- 1- Expliquez la phrase soulignée.

- 2- « Pour les économistes, qui considèrent que l'embauche dépend du salaire, le chômage vient surtout de ce que le salaire est supérieur au niveau assurant le plein emploi. » A quel courant se rattachent ces économistes ? Justifiez votre réponse.
- 3- Complétez le schéma d'implication suivant :



4 – Que signifient les données soulignées ?

5 – Mesurez par un calcul l'écart entre le coût de la main d'œuvre dans l'industrie en 2008 en Allemagne et celui de la Roumanie. Mesurez l'écart du taux de chômage entre ces deux pays.

6 – Existe-t-il une corrélation entre le niveau du coût du travail et le taux de chômage ?

7 – Lire les données soulignées.

8 - Existe-t-il une corrélation entre l'évolution du rapport entre le SMIC et le salaire moyen et le taux de chômage en France, depuis 1975 ?

9 – Complétez le schéma d'implication sur les effets positifs et négatifs de la « TVA sociale » sur l'emploi. Vous allez vous appuyer sur l'argumentaire de L Jeanneau.

## 😊 Réponses.

**Q 1 - Le coût du travail dépend du montant des salaires et des cotisations sociales ainsi que de la productivité du travail.** Le coût du travail comprend le salaire et les charges sociales. Ce coût du travail doit-être comparé à ce que rapporte le travailleur, qui est mesuré par sa productivité.

Q 2 – C'est l'approche libérale, plus précisément l'approche néoclassique pour laquelle les salariés doivent-être rémunérés à leur productivité marginale. Concrètement, un salarié doit rapporter plus qu'il ne coûte. Dans cette approche, le travail est une marchandise comme une autre dont le prix est déterminé par la confrontation d'une offre et d'une demande de travail. L'offre de travail émane des ménages alors que la demande de travail provient des entreprises. Ainsi, l'offre de travail est fonction croissante du salaire réel et la demande de travail est fonction décroissante du salaire réel. De là, la rencontre des deux courbes détermine le salaire réel d'équilibre et le niveau d'emploi.

Q 3 – Enlevez les données écrites en bleu.

Q 4 - Le coût salarial horaire d'un salarié allemand de l'industrie à temps plein s'élevait à 33.57 euros en 2008. Sur 100 actifs allemands, 7.5 sont au chômage.

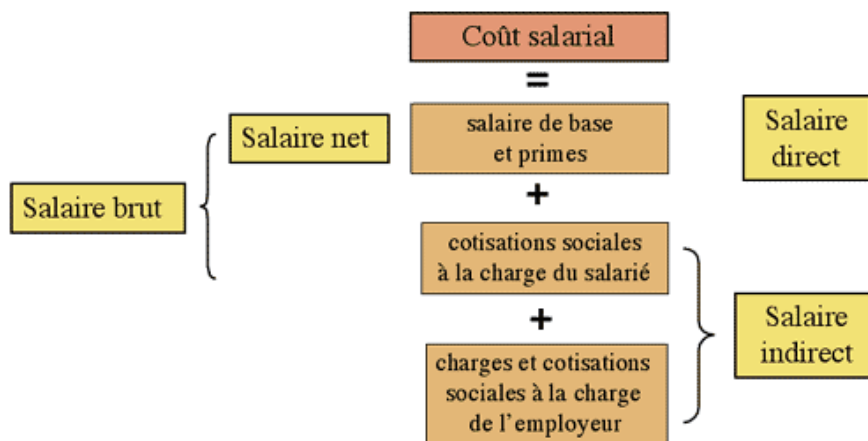
Q 5 –  $33.57/3.87 = 8.7$  environ et  $7.5/4 = 1.875$ . Ainsi, le coût salarial horaire d'un salarié allemand de l'industrie à temps plein était 8.7 fois plus élevé qu'un salarié roumain et le taux de chômage allemand était 1.875 fois plus fort que le taux de chômage roumain.

Q 6 – La corrélation n'est pas avérée car elle peut-être négative ou positive suivant les cas : en Belgique, le coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie et à temps complet est 1.7 fois plus fort que celui de l'UE à 15 et son taux de chômage est égal à celui de l'UE à 15 soit 7%. De même l'Espagne connaît un coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie inférieur de 6.15% à celui de l'UE à 15 et son taux de chômage est 1.6 fois plus élevé.

Q 7 – Sur 100 actifs, 3.5 étaient au chômage en France, en 1975 selon l'Insee. En 2009, le SMIC représente 93% du salaire moyen.

Q 8 – On observe une corrélation positive en France.

**Lexique :**



**Marché du travail :** Dans les modèles économiques les plus simples, le travail est assimilé à une marchandise échangée sur un marché unique car tous les travailleurs sont supposés interchangeables. Le prix du travail est le salaire réel déterminé en même temps que le niveau de l'emploi, par l'intersection des courbes d'offre et de demande de travail.

**Salaire d'équilibre :** désigne généralement le niveau de salaire censé maintenir les marchés en équilibre et n'entraînant ni inflation, ni chômage lié à un niveau excessif des salaires.